Fin période essai Cadre

Par Darcy
Bonjour, J'ai commencé mon poste le 19 décembre 2022 comme responsable agence (cadre) j'ai une période d'essai de 4 mois.
Le 17 février 2023 on me donne rendez vous à 15 h 00 le même jour par visio pour un point facturation.
A 15 h00 on m'apprend ma fin de période d'essai et de quitter mon bureau et que mon préavis serait payé.
Du lundi soir n'ayant pas eu de courrier recommandé pour la fin période d'essai jappel donc le soir pour réclamer mon recommandé.
Je le reçois le lendemain services la poste en ligne reçu par mon facteur à mon domicile. Dans se courrier je reçois un courrier de notification fin période essai. Et un certificat signature électronique. (hors que je n'ai jamais reçu ce mail même dans spam). (17/02/2023). Sur le certificat 'il n'est rien noté hormis le nom de la rh et sa boîte mail rien qui m'identifie.
A quelle date commence le préavis a la date de l'envoi ou réception du recommandé ou la visio dit oralement ?
Merci infiniment pour votre aide
Bonjour
On peut délivrer la date de la fin de période d'essai oralement . Donc le 17 . Qui ferait que logiquement vous n'ayez été plus présent dans l'entreprise depuis cette date pendant le délai de prévenance qui devrait être de deux semaines .
Donc j'ai du mal à comprendre quel est le problème.
Par Darcy
Merci infiniment pour votre réponse